

## **L'ADVERSAIRE, D'EMMANUEL CARRÈRE**

Nathalie Denizot  
Lycée Voltaire de Wingles  
Catherine Mercier  
Lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry

*L'Adversaire* d'Emmanuel Carrère est paru chez POL en 2000, en poche (Folio) en 2001, et a été dès 2002 adapté par Nicole Garcia, avec Daniel Auteuil dans le rôle principal<sup>1</sup>. L'histoire est empruntée à un fait divers terrible (sur lequel Carrère a d'ailleurs écrit en tant que journaliste dans *Le Nouvel Observateur*), qui a inspiré également – en 2001 – un film de Laurent Cantet<sup>2</sup> : en 1993, Jean-Claude Romand tue sa femme, ses deux enfants et ses propres parents, avant de rater son suicide. Les enquêteurs découvrent alors que Romand a construit sa vie sur un mensonge incroyable : il se fait passer pour un brillant médecin travaillant pour l'OMS à Genève, et tout le monde autour de lui le croit à son bureau ou en déplacement alors qu'il erre sur les parkings ou dans les forêts, lisant des revues spécialisés (il avait réellement commencé des études de médecine, mais ne s'est jamais présenté aux examens) pour nourrir son identité fictive.

Carrère, fasciné par l'histoire, la raconte dans un récit qui est une sorte de biographie du personnage de Romand, mais une biographie qui ressemble à un roman et qui emprunte en même temps aux écrits autobiographiques, puisque Carrère met en scène son désir d'écrire le livre, et inclut dans son récit des extraits de sa correspondance avec Romand.

---

<sup>1</sup> . *L'Adversaire*, réalisation Nicole Garcia, sorti en salle le 28 août 2002, avec Daniel Auteuil, François Berléand, François Cluzet.

<sup>2</sup> . *L'Emploi du temps*, réalisation Laurent Cantet, sorti en salle le 14 novembre 2001, avec Aurélien Recoing et Karin Viard.

Ce sont ces caractéristiques, ce mélange des genres, qui nous ont fait choisir ce récit, paru à peu près en même temps que les nouveaux programmes de première. En effet, ces programmes instituaient justement un nouvel objet d'étude, le *biographique*, lui-même mélange incertain de genres divers dont le point commun est de raconter une vie : journaux intimes, récits de vie, mémoires, autobiographies, biographies, romans autobiographiques, mais aussi romans « biographiques » (Cf. les documents d'accompagnement, qui proposent d'étudier dans ce cadre *Une Vie* de Maupassant ou *La Légende de saint Julien l'hospitalier* de Flaubert...).

Depuis, le récit de Carrère a d'ailleurs connu une grande fortune scolaire : on le retrouve sur les listes à l'oral du bac, et il a fait l'objet de plusieurs parascolaires. Cet engouement crée une situation qui n'est pas sans ambiguïté. Travailler l'œuvre avec les élèves – ou les interroger à l'oral de l'EAF<sup>3</sup> –, c'est faire d'une histoire vraie et récente un matériau de travail ou d'évaluation. Or son protagoniste est encore en vie et en prison. Cette proximité est assez inhabituelle dans nos pratiques enseignantes et parfois bien déroutante, tant pour les professeurs que pour leurs élèves.

Nous ne proposerons pas ici de séquence « clé en main » pour aborder l'œuvre, mais plutôt quelques pistes de travail possibles : nous avons en effet travaillé sur ce livre<sup>4</sup> plusieurs années, avec des classes différentes<sup>5</sup> et avec des objectifs parfois un peu différents. Les propositions que nous faisons ici sont donc autant d'angles d'attaque possibles, et bon nombre d'entre elles peuvent être facilement transférées au collège.

## LES PISTES DE TRAVAIL QUE NOUS AVONS PRIVILÉGIÉES

L'histoire de Jean-Claude Romand est une histoire terrible, qui choque d'ailleurs beaucoup les élèves. Le parti-pris de Carrère pour raconter cette histoire est intéressant, parce qu'il choisit de relater les faits avec le plus d'objectivité possible, sans juger mais en essayant d'approcher au plus près le personnage de Romand, avec des phrases sèches et sobres, loin des effets pathétiques et dramatiques auxquels un tel fait divers pouvait donner lieu. En même temps, Carrère se met en scène dans son récit, et cette implication du biographe, qui encadre fortement les parties centrées sur Romand, sa famille, son histoire, donne au récit une tonalité particulière : Carrère met ainsi à distance son personnage, et affiche en quelque sorte la distance, mais cette distance n'est pas infranchissable, puisque le récit contient des lettres échangées. Ce mélange paradoxal de réelle objectivité et de présence forte du biographe dans le texte concourt à l'intérêt du récit et à son humanité. Nous avons essayé de l'approcher avec les élèves à l'aide de certains des travaux de groupes qui sont présentés *infra*.

En même temps, le récit semble sans cesse osciller entre réalité et fiction : s'il est essentiellement factuel, reprenant pour l'essentiel les informations recueillies par Carrère lors du procès de Romand, auquel il a assisté comme correspondant de presse, il tente aussi de comprendre, presque de l'intérieur, le personnage de

<sup>3</sup> . Épreuve anticipée de français.

<sup>4</sup> . Toutes nos références renvoient à l'édition Folio.

<sup>5</sup> . Essentiellement en première – générale comme technologique – mais aussi en BTS.

Romand et de reconstituer sa vie, ses vides et ses errances, pendant ses vingt années de mensonge. La construction du récit est ainsi composite, mêlant passages à la première personne (le biographe) et à la troisième personne (Romand), mais avec des points de vue parfois complexes, qui font qu'on ne sait pas très bien si c'est le point de vue de Romand ou d'un autre des personnages, ou celui du narrateur. Carrère recourt ainsi au discours indirect libre, dont l'attribution est parfois difficile. Par ailleurs, il alterne différents modes de narration : passages généalogiques, qui replacent Romand dans son histoire familiale, extraits de correspondance, récits du procès, et passages narratifs qui retracent la vie de Romand ou qui évoquent celle de Carrère.

Nous voulions faire réfléchir les élèves sur l'ambiguïté générique du récit de Carrère, qui semble hésiter entre écriture romanesque et écriture autobiographique. Cette oscillation, qui est au cœur du récit de Carrère, ne lui est d'ailleurs pas particulière, même si elle revêt ici des formes assez nettes : c'est en effet une constante de l'entreprise autobiographique que cette « tentative de la fiction » (c'est le titre d'une de nos fiches : *cf. infra*), et, si les auteurs ne « romancent » pas toujours, ils empruntent en tous cas au roman bon nombre de ses procédés narratifs<sup>6</sup>. Une autobiographie se lit souvent « comme un roman », et le brouillage qui s'opère parfois entre fiction et réalité est constitutive du genre. Carrère n'échappe pas à la règle, et change même le nom de certains personnages : l'ami de Romand a, dit Carrère dans une interview à *Libération* (*cf. infra*), « tourné au personnage de fiction », et il s'est « projeté dans lui », à la manière d'un romancier.

Nous ne nous attarderons pas sur les lectures plus précises de certains extraits, même si plusieurs lectures analytiques ont été menées avec les classes, en écho avec les travaux de groupe que nous décrivons ci-dessous : un moment du procès, lorsque l'oncle Claude vient témoigner à la barre (p. 141 à 143), a par exemple été comparé avec le compte rendu de ce moment du procès dans le journal *Libération* (en annexe) ; un passage où Carrère s'interroge sur la responsabilité de Romand dans la mort de son beau-père (p. 108) a permis de réfléchir sur la place et le point de vue du biographe dans le récit ; et l'étude du récit a débuté par une confrontation de trois « débuts » (p. 9, p. 11-12 et p. 51) qui renvoient en quelque sorte à trois genres différents, puisque le premier début ressemble à un récit autobiographique, le deuxième à un roman, et le troisième à une biographie.

Deux films offrent également tout un panel d'activités. Elles illustrent en effet deux parti-pris très différents qu'il peut être intéressant de comparer. Cantet mélange deux faits divers : son personnage, Vincent, est un cadre en ressources humaines qui se fait licencier ; l'un des personnages du film est un patron escroc tiré d'un autre fait divers. On s'éloigne donc de l'affaire Romand, même si la problématique est fortement liée puisque c'est l'errance du personnage – après son licenciement – et la construction de la spirale du mensonge qui font l'objet du film. Mais c'est assez nettement dans le sens de la critique sociale que Cantet reprend en partie l'histoire

---

<sup>6</sup> . « Le secours de la fiction pour le travail biographique est en effet inévitable dans la mesure où il est impossible de restituer la richesse et la complexité de la vie réelle. Non seulement le biographe doit faire appel à son imagination devant le caractère lacunaire de sa documentation et les trous temporels qu'il s'efforce de combler, mais la vie elle-même est un tissage constant de mémoire et d'oubli. Penser tout ramener à la lumière est donc à la fois l'ambition qui guide le biographe et une aporie qui le condamne à l'échec. » F. Dosse, *Le Pari biographique*, La Découverte, 2005, p. 57.

de Romand. Nicole Garcia, en revanche, s'inspire directement du livre de Carrère. Elle choisit de ne pas raconter l'histoire de façon linéaire. Le générique du film donne à voir un adolescent courant dans la neige, on comprendra plus tard qu'il s'agit de Romand (renommé Jean-Marc Faure dans le film) et le début se situe juste après le meurtre de sa famille ; puis s'enchaînent des retours en arrière plus ou moins lointains tels des spirales concentriques menant à l'inéluctable. Le personnage est engagé dans une tragédie qui le dépasse et le film décrit le processus qui conduit cet homme à mentir toujours un peu plus et à supprimer les siens. Les motivations de Romand ne paraissent pas essentielles contrairement au film de Cantat<sup>7</sup>. Si la comparaison des deux films et de l'œuvre de Carrère peut s'avérer très riche avec les élèves, elle nécessite cependant beaucoup de temps. Nous avons donc généralement privilégié l'analyse du film de N. Garcia en comparant notamment certains passages du livre et les scènes correspondantes, la structure des deux récits, le traitement des deux protagonistes.

## DES TRAVAUX DE GROUPES

Pour travailler sur l'œuvre de manière un peu transversale, nous avons fait le choix de proposer aux élèves de travailler en groupe sur un des thèmes suivants : le titre, le genre, la fiction, la place du biographe dans le récit et les fonctions de la biographie. Chaque groupe reçoit une fiche de travail, comprenant des pistes d'analyse, des documents complémentaires, et parfois une présélection des pages sur lesquelles s'appuyer pour les analyses : ce choix de pointer certains passages intéressants est sans doute discutable, mais il permet ici, non seulement bien sûr de gagner du temps, mais surtout d'obliger les élèves à aller regarder de plus près le texte, à prendre en compte des passages précis sans se contenter d'une réponse vague et générale, et à apprendre à se promener dans l'œuvre. Dans l'optique de la préparation au bac, cela sensibilise les élèves à l'importance de lectures en diagonale, non exclusivement linéaires.

Les documents que nous avons adjoints aux fiches sont essentiellement des extraits d'interview de Carrère, dans le quotidien *Libération* du 6 janvier 2000 et le magazine *Lire* de février 2000<sup>8</sup>, au moment de la sortie du livre. Il nous a semblé intéressant de donner ainsi à voir aux élèves le travail de l'écrivain, qui apparaît très nettement à la lecture de ces extraits, et dont les élèves n'ont pas toujours conscience : la documentation, les notes, les projets avortés, l'importance des choix énonciatifs, les références ou emprunts intertextuels (dans le choix du titre ou dans l'allusion à Truman Capote).

Une partie de la mise en commun des travaux s'est faite à l'oral : il nous a fallu parfois revenir sur certains travaux de groupes, pas toujours suffisamment approfondis, ou reformuler certains passages un peu complexes des documents complémentaires (pour le titre par exemple). Une autre partie de la restitution s'est

---

<sup>7</sup> . Pour une analyse plus complète et exploitable avec les élèves, voir les critiques d'Aurélien Ferenczi dans *Télérama* n° 2746 – 28 août 2002 et d'Isabelle Potier, dans *Libération* du 28 août 2002.

<sup>8</sup> . Nous les reproduisons avec l'aimable autorisation de *Libération* et de *Lire* : qu'ils en soient ici remerciés.

faite à l'écrit : nous avons alors pris en charge la synthèse des différentes recherches (pour un exemple de synthèse, voir en annexe, « La tentation de la fiction ») et cette synthèse est devenue un document d'aide pour effectuer les lectures analytiques.

Nous reproduisons ci-dessous les fiches de travail des élèves, avec un rapide commentaire sur les objectifs poursuivis.

## Le titre

La première fiche vise à faire réfléchir les élèves sur le choix du titre, dont le caractère énigmatique est inattendu si l'on reste dans le cadre des biographies traditionnelles. Nous avons également choisi des extraits d'interview de Carrère qui donnent les informations nécessaires pour comprendre ce titre, dont la connotation religieuse dérouté les élèves.

### Le titre

– Quel titre attend-on pour une biographie ? Si vous le pouvez, donnez des exemples.

– *L'Adversaire* : quelles hypothèses peut-on faire sur le sens du titre avant lecture du livre ?

– Expliquez le titre à l'aide des pages 28 et 220.

– En vous aidant des extraits d'interviews suivants, expliquez quel sens ce titre donne à tout le récit.

– Proposez un autre titre, plus neutre.

#### Doc. 1.

*Vous croyez au diable ?*

On peut l'entendre dans un sens religieux, avec un démon incarné, ce que moi j'ai du mal à me représenter. Ça ne fait pas partie de mes terreurs. Soit on est catholique et on croit que le démon existe, soit on croit ce que moi je crois plus volontiers, mais ça ne me paraît pas si différent, on croit simplement à une instance psychique, qui est ce qui ment et vous ment et vous précipite dans cette espèce d'enfer. C'est clairement à ce démon-là que Romand a eu affaire, que j'ai l'impression d'avoir eu affaire en écrivant ce livre, et à quoi j'ai l'impression de confronter le lecteur.

Extrait d'une interview d'E. Carrère par C. Devarrieux : © *Libération*, 6 janvier 2000.

#### Doc. 2

*Comment est venu le choix du titre, L'Adversaire ?*

D'une lecture de la Bible qui était liée à mon interrogation religieuse. Dans la Bible, il y a ce qu'on appelle le satan, en hébreu. Ce n'est pas, comme Belzébuth ou Lucifer, un nom propre, mais un nom commun. La définition terminale du diable, c'est le menteur. Il va de soi que l'« adversaire » n'est pas Jean-Claude Romand. Mais j'ai l'impression que c'est à cet adversaire que lui, sous une forme paroxystique et atroce, a été confronté toute sa vie. Et c'est à lui que je me suis confronté pendant tout ce travail. Et que le lecteur, à son tour, est confronté. On peut aussi le considérer comme une instance psychique non religieuse. C'est ce qui, en nous, ment.

*Pendant le procès, des journalistes présentaient Romand comme le « démon ». Vous, vous voyez en lui un « damné » ?*

Oui, j'avais l'impression que l'adversaire, c'était ce qui était en lui et qui, à un moment, a bouffé et remplacé cet homme. J'ai l'impression que, dans cette arène psychique qui existe en lui, se déroule un combat perpétuel. Pour le pauvre bonhomme qu'est Jean-Claude Romand, toute la vie a été défaite dans ce combat.

Extrait d'une interview d'E. Carrère : © Lire, février 2000.

## L'ambiguïté générique

Une autre fiche aborde la question du genre « biographie ». Elle exploite notamment des extraits d'interview de Carrère évoquant le récit de Truman Capote dont il dit s'être inspiré, *De Sang-froid*, que Capote qualifiait de « non fiction novel ».

### L'Adversaire et le genre

- En quoi *L'Adversaire* est-il une biographie ? (Cf. doc. 1)
- Comment Carrère qualifie-t-il son livre ? Expliquez et justifiez chaque dénomination. (doc. 2 et 3)
- Carrère fait alterner dans son récit trois modes de narration. Identifiez-les, et essayez d'expliquer l'intérêt de chacune d'elles, en vous appuyant sur des passages précis. Expliquez notamment le changement de narration des pages 162 et suivantes.

#### Doc. 1

**Biographie** = récit rétrospectif d'une vie, en analysant les rapports du sujet avec sa famille, la société, le contexte historique de son temps. Depuis l'Antiquité, la vie des grands hommes fait l'objet de récits ou d'éloges qui soulignent leurs qualités exceptionnelles. Actuellement, 2% des livres publiés sont des biographies.

On distingue généralement biographie savante, biographie romancée et récit de vie (= récit composé à partir de témoignages ou d'interviews de personnes réelles qui retracent l'histoire d'une société, d'un peuple, d'une expérience individuelle).

#### Doc. 2

*Avez-vous pris des notes pendant le procès ?*

J'ai rempli des carnets complets. Puis j'ai entamé un récit objectif. Mais j'avais des problèmes de point de vue. Je suis donc retourné sur les lieux. Je ne me suis pas livré à un énorme travail d'enquête [...]. J'ai rencontré un ami proche de Romand, que j'appelle Luc dans le livre, et j'ai essayé d'écrire de son point de vue. Il me paraissait presque obscène d'entrer dans le personnage de Romand. J'ai abordé le drame de biais en me posant la question : « Et si un jour mon meilleur ami apprenait que j'ai tué toute ma famille et que je lui ai menti, depuis toujours, que se passerait-il ? » Je tenais une voie. Finalement, ce qui occupe maintenant une quinzaine de pages au début du livre en faisait alors une cinquantaine. Coincé à nouveau j'ai fait une pause. Travailler sur une telle histoire est éprouvant. [...] Il s'est passé encore deux années pendant lesquelles j'ai continué à correspondre avec Romand, de façon plus sporadique. [...] J'ai choisi alors une méthode plus

minimaliste. Profil bas, n'essayons pas de faire un bel objet littéraire. [...] Faisons court avec le sérieux du journalisme de la façon la plus neutre possible. Mais cela coïncitait encore. À l'automne 1998, j'ai enfin compris une chose d'une simplicité totale : je devais écrire à la première personne. Or, je n'ai jamais écrit à la première personne. « Je » m'est assez difficile. À partir du moment où le « je » est venu, dès la première phrase, le reste a suivi. Il y avait le travail antérieur – ces centaines de pages écrites. L'histoire, je l'avais prise par tous les bouts. J'ai reconstitué chronologiquement mon rapport avec cette histoire et j'ai écrit ce que je ressentais. Mais, pour moi, ce n'était pas un roman.

*Plutôt un récit ?*

Un rapport.

Extrait d'une interview d'E. Carrère : © Lire, février 2000.

### **Doc. 3**

« *L'Adversaire* n'est pas un roman. C'est une *non fiction novel*, le terme est juste. L'agencement, la construction, l'écriture font appel aux techniques romanesques, mais ce n'est pas une fiction. Mon enjeu, c'est la fidélité au réel. » [le terme *non fiction novel* est emprunté à un écrivain américain, Truman Capote, qui publie en 1966 *De Sang-froid*, « roman non roman » à partir d'un faits divers].

Propos d'Emmanuel Carrère cités par *Télérama*, 19 janvier 2000.

## **La tentation de la fiction**

Pour compléter ce travail sur l'ambiguïté du récit, une fiche s'intéresse à la place et au rôle des procédés romanesques dans *L'Adversaire*, ainsi que des procédés d'ancrage dans le réel.

### **La tentation de la fiction ?**

– Comment Carrère s'y prend-il pour que son récit n'apparaisse pas comme un roman ? Citez plusieurs procédés, et illustrez par des passages précis.

– Le récit commence cependant presque comme un roman : relisez les pages 11 et 12, et expliquez ce qui donne cette impression romanesque. (voir aussi doc. 1)

– Dans une interview (*cf.* doc 2), Carrère dit que le personnage de Luc a tourné au personnage de fiction. Montrez-le, en vous appuyant sur des passages précis.

### **Doc. 1**

#### **La biographie romancée**

La biographie tend vers la narration lorsqu'elle quitte le strict récit des faits et des événements importants d'une vie pour se laisser aller au récit anecdotique. [...] L'autre tentation du récit biographique est de glisser d'un récit historique qui expose des faits à un récit épique qui les amplifie. Cette tendance à l'épopée est, bien sûr, favorisée par la dimension plus ou moins mythique de certains personnages et par les intentions du biographe.[...]

Toute biographie, si érudite, si scientifique soit-elle, ne peut se contenter d'assembler des documents, de présenter des faits dans leur succession chronologique. Aussi la technique du récit biographique emprunte-t-elle souvent à la narration romanesque. Mais il lui faut aussi supposer, émettre des hypothèses lorsque les documents manquent et que la vie à raconter présente des zones d'ombre. En un mot, il lui faut inventer.

M. Maillard, *L'autobiographie et la biographie*, © Nathan-Balises, 2001<sup>9</sup>.

## Doc. 2

*Comment avez-vous procédé pour les noms ?*

Au début, j'avais envisagé une fiction, elle s'est effilochée et a fini par prendre la forme de *La Classe de neige*. À partir du moment où Romand m'a relancé, a répondu à ma lettre, il fallait entrer dans cette histoire réellement. J'ai changé très peu de noms, j'ai changé celui de l'ami [Luc Ladmiral, ndlr]. J'ai eu très peu de relations personnelles, de vrais entretiens, en dix jours de procès, il se dit, et s'entend, et se sent énormément de choses, on ne ressent pas vraiment le besoin d'aller ensuite s'asseoir à une table pour faire répéter à des gens ce qu'à la barre ils n'ont pu dire que la gorge nouée. Cet ami qui a accepté de me voir m'a dit qu'il préférerait que je change son nom, et ça m'a arrangé. C'est un protagoniste qui a tourné un peu au personnage de fiction – la peinture qui en est faite me paraît être assez proche de ce qu'il peut être, mais je me suis projeté dans lui : j'apprends demain que mon meilleur ami a tué sa femme et ses enfants et qu'il mentait à tout le monde, comment est-ce que je réagis ? D'avoir changé son nom, j'étais plus libre d'écrire cet espèce de vertige.

Extrait d'une interview d'E. Carrère par C. Devarieux : © *Libération*, 6 janvier 2000.

## La place du biographe

La fiche suivante permet d'analyser l'implication du biographe et pose la question de l'objectivité relative de celui-ci. Carrère s'en explique à la fois dans le document 1 et dans de nombreux passages du livre où il explique sa difficulté à écrire cette biographie et son cheminement.

### La place du biographe

– Quelle place occupe Carrère dans son récit ? Combien de pages ? Quel statut se donne-t-il ? Pourquoi, à votre avis, ne s'efface-t-il pas toujours derrière son personnage ? Quel intérêt voyez-vous à ce récit à la première personne (cf. aussi doc. 1).

– Par quels procédés le locuteur s'efface-t-il ? Vous observerez par exemple les pages 21-22, 77-78, 163-164. Pourquoi choisit-il ici de s'effacer ?

– Par quels procédés le locuteur s'implique-t-il dans le récit ? Vous examinerez en particulier les pages 57-58, 61, 70, 75-77, 89, 98-101, 108, 138, 219.

<sup>9</sup> . Merci aux éditions Nathan pour leur gracieuse autorisation de reproduction.



**Doc. 1.***Avez-vous pris des notes pendant le procès ?*

J'ai rempli des carnets complets. Puis j'ai entamé un récit objectif. Mais j'avais des problèmes de point de vue. Je suis donc retourné sur les lieux. Je ne me suis pas livré à un énorme travail d'enquête [...]. J'ai rencontré un ami proche de Romand, que j'appelle Luc dans le livre, et j'ai essayé d'écrire de son point de vue. Il me paraissait presque obscène d'entrer dans le personnage de Romand. J'ai abordé le drame de biais en me posant la question : « Et si un jour mon meilleur ami apprenait que j'ai tué toute ma famille et que je lui ai menti, depuis toujours, que se passerait-il ? » Je tenais une voie. Finalement, ce qui occupe maintenant une quinzaine de pages au début du livre en faisait alors une cinquantaine. Coïncé à nouveau j'ai fait une pause. Travailler sur une telle histoire est éprouvant. [...] Il s'est passé encore deux années pendant lesquelles j'ai continué à correspondre avec Romand, de façon plus sporadique. [...] J'ai choisi alors une méthode plus minimaliste. Profil bas, n'essayons pas de faire un bel objet littéraire. [...] Faisons court avec le sérieux du journalisme de la façon la plus neutre possible. Mais cela coïncitait encore. À l'automne 1998, j'ai enfin compris une chose d'une simplicité totale : je devais écrire à la première personne. Or, je n'ai jamais écrit à la première personne. « Je » m'est assez difficile. À partir du moment où le « je » est venu, dès la première phrase, le reste a suivi. Il y avait le travail antérieur – ces centaines de pages écrites. L'histoire, je l'avais prise par tous les bouts. J'ai reconstitué chronologiquement mon rapport avec cette histoire et j'ai écrit ce que je ressentais. Mais, pour moi, ce n'était pas un roman.

*Plutôt un récit ?*

Un rapport.

Extrait d'une interview d'E. Carrère : © Lire, février 2000.

## Les fonctions de la biographie

Enfin, cette dernière fiche permet de faire le lien entre l'œuvre et l'objet d'étude. Le document 2 permet de revenir sur les fonctions déjà abordées dans le cadre d'une séquence sur l'autobiographie tout en tenant compte des spécificités de la biographie en général et de cette œuvre en particulier. Les lectures analytiques permettront d'y revenir ponctuellement.

### Les fonctions de la biographie

– Quel est le projet de Carrère en écrivant *L'Adversaire* ? (cf. p. 35, 45-46, 98-101 et doc. 1)

– Examinez les fonctions de l'écriture biographique ou autobiographique telles qu'elles sont récapitulées dans le document 2. Lesquelles vous semblent être les plus importantes dans *L'Adversaire* ? Appuyez-vous sur des passages précis du récit pour répondre. (cf. par exemple p. 57-58, 61, 94, 138, 60, 33, 70, 75, 76, 77, 89, 98-101, 108, 188, etc.).

**Doc. 1.**

Il ne s'agit pas d'expliquer, juste d'essayer de montrer, de faire ressentir un peu, de dire ça existe, pas seulement d'avoir tué toute sa famille, mais d'avoir vécu dans ce no man's land total, pendant dix-huit ans, dans un vide,

un mensonge qui ne recouvre rien, et on ne sait pas si ça continue, il y a quelque chose d'abyssal. Je ne dis pas que l'humanité se définit par ça, évidemment, mais qu'il y a quelque chose de l'être humain qu'on approche.

Extrait d'une interview d'E. Carrère par C. Devarrieux : © *Libération*, 6 janvier 2000.

## Doc. 2

### Les fonctions de l'écriture biographique ou autobiographique

Témoigner (sur une personne, une époque, un contexte, un peuple...)

– Connaître : toute entreprise biographique ou autobiographique est une quête et une enquête, qui interroge des sources documentaires très variées, des archives, des témoins. Puis confrontation et vérification. De plus, le récit biographique ou autobiographique cherche à enseigner (visée didactique) quelque chose.

– Donner un sens : écrire une vie peut aussi obéir à une volonté de lui trouver ou de lui donner une cohérence et une unité pour mieux la comprendre. La composition n'est donc pas seulement chronologique, et le biographe choisit des événements qu'il juge importants ou significatifs pour donner tout son sens à sa biographie. On peut choisir ainsi entre la linéarité chronologique ou la cohérence thématique.

– Justifier et/ou analyser : faire comprendre la vie qu'on raconte (la sienne ou celle d'un autre), cela peut être orienter le jugement du lecteur. Mais c'est aussi analyser une personnalité, et la biographie peut laisser une large part à l'interprétation de cette personnalité.

– Évaluer et juger : à l'origine, les biographies versaient souvent dans la louange, parce qu'elles proposaient des récits de vie exemplaires (les hagiographies des Saints, par exemple, ou les *Oraisons funèbres* de Bossuet, qui font l'éloge des grands de ce monde). Mais l'écriture d'une vie peut aussi être critique voire très négative, et on peut trouver des exemples à toutes les époques. L'autobiographie elle-même peut être autocritique.

D'après M. Maillard, *L'autobiographie et la biographie*, © Nathan-Balises, 2001.

## ÉCRITURE D'INVENTION

On peut envisager un bon nombre d'exercices d'écriture d'invention autour de *L'Adversaire*, notamment à partir des lettres que Carrère intègre à son récit : on peut demander aux élèves d'ajouter de nouvelles lettres dans le cadre du récit (lettre de Carrère à l'avocat, par exemple, ou à un ami, à un collègue journaliste, etc. ; lettre de l'avocat, lettre de journaliste...<sup>10</sup>), ou bien de se faire eux-mêmes épistoliers, et d'écrire à Carrère, à propos de différents moments du récit, en particulier lorsqu'il évoque les raisons qui l'ont poussé à écrire. Il est aussi possible, comme dans tous les récits, et selon les objectifs d'apprentissage que l'on poursuit, d'expanser certains passages, parfois elliptiques : ajouter un passage descriptif ou un passage narratif, ajouter un dialogue voire un monologue, éventuellement d'ailleurs un monologue intérieur. Le récit se prête assez bien à des transpositions, qu'il s'agisse de transpositions « formelles »<sup>11</sup> : plutôt stylistiques (autour du discours indirect libre par exemple), plutôt énonciatives (des changements de point de vue) ou plutôt

<sup>10</sup> . Il nous semble en revanche qu'il est plus délicat d'imaginer des lettres de Romand, voire des lettres à Romand : ce serait comme nier l'existence même de la personne en lui conférant un statut de personnage.

génériques (passer du récit à l'article de presse, par exemple, ce qui permet de travailler à partir de vraies coupures de presse).

Nous nous contenterons ici de présenter trois exercices : le premier vise à faire réfléchir les élèves sur l'écriture d'invention ; le deuxième est une alternative aux contrôles de lecture ; le troisième est plus proche de ce qu'on propose à l'EAF.

## Réfléchir sur l'écriture d'invention

L'exercice ci-dessous est donc davantage un exercice « méta » qu'un vrai sujet d'invention – ce qui n'empêche nullement bien sûr de demander aux élèves de mener le travail jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la rédaction des pages demandées. Il a comme objectif d'essayer de clarifier avec les élèves le « genre scolaire » de l'écriture d'invention<sup>12</sup>. C'est en effet l'une des difficultés des élèves que de comprendre exactement ce que l'on attend d'eux dans ce type d'exercice, et particulièrement de prendre en compte la dimension d'apprentissage et/ou d'évaluation de l'exercice.

Pour faire réfléchir les élèves sur ce qu'est un sujet d'écriture d'invention, nous leur proposons un travail de groupe. Ils doivent répondre à un court questionnaire et s'interroger sur les liens du sujet avec un texte de départ – ici l'extrait p. 57-58 – (question 3), sur ses liens avec le programme de première (questions 1, 4 et 5), sur ses liens avec le travail fait en classe (question 6), ainsi que sur la forme que doit prendre le texte à produire (question 2), volontairement complexe ici.

Voici un sujet d'écriture d'invention, à partir de l'extrait p. 57-58, de « Un jour ce chien a disparu. » à « ...ce quelque chose n'est finalement jamais sorti ».

**Romand retrouve une page de son journal d'enfance, où il parle de son chien. Il commente cette page dans une page de son autobiographie...**

**Vous rédigerez ces deux pages.**

- À quel(s) objet(s) d'étude se rattache ce sujet ?
- Quelle forme doit prendre le texte à produire ?
- En quoi le texte de base peut-il vous être utile ?
- Quel(s) savoir(s) attend-on de vous ?
- Quel(s) savoir-faire ?
- Qu'est-ce qu'on a fait en cours qui peut vous aider ?

<sup>11</sup> . Le terme vient de Genette, mais nous l'empruntons à la typologie des sujets d'écriture d'invention présentée par Marie-Michèle Cauterman dans « Les sujets d'écriture d'invention au collège et au lycée », *Recherches* n° 43, *Écriture d'invention*, typologie très stimulante qui vise à « aider chaque enseignant à repérer les constantes, choix implicites, zones d'ombre de sa pratique personnelle [...], suggérer des pratiques différentes, bref aider à inventer » (p. 95).

<sup>12</sup> . Cf. N. Denizot, « L'écriture d'invention au lycée : écriture des genres ou nouveau genre scolaire ? », *Pratiques* n° 127-128, 2005.

## Un contrôle de lecture

Si les contrôles de lecture traditionnels, sous forme de questionnaire, ne nous satisfont pas vraiment, il nous semble important quand même de pouvoir vérifier la lecture des œuvres sur lesquelles nous travaillons<sup>13</sup>. L'exercice que nous proposons ici s'inscrit dans cette optique, en même temps qu'il peut constituer un exercice d'entraînement à l'écriture d'invention.

Il s'agit d'écrire un article de presse, avec la consigne suivante :

Corinne témoigne à la barre... Vous rédigez, à la manière de cet article, un compte rendu d'audience qui permettra de rendre compte de votre lecture. Devront y figurer :

- un rappel de la relation Corinne/Romand ;
- une explication de l'agression dont Corinne a été victime ;
- un rappel de la situation personnelle de Corinne (métier, enfants, couple, lieu d'habitation...);
- d'autres éléments qui prouveront que vous avez bien lu le livre.

Pour aider les élèves (ce qui permet par ailleurs de poursuivre ou d'initier un travail sur la presse), on leur fournit un article sur une affaire en cours. Nous avons par exemple proposé un article de la *Voix du Nord* sur le procès du tueur en série Patrice Alègre<sup>14</sup> : les comptes rendus d'audience de la presse régionale abondent généralement en détails et en témoignages, et sont des modèles accessibles aux élèves.

Nous leur donnons également, en même temps que la consigne et l'article, les critères de notre évaluation :

- forme de l'article (titre, témoignages, récit, explications, réactions des protagonistes lors du procès) / 5 ;
- vérification de la lecture (voir les éléments imposés par la consigne) / 13 ;
- langue / 2.

## Un sujet d'écriture d'invention

Le sujet d'écriture d'invention ci-dessous est destiné à des élèves de première, en début d'année, et il a comme objectif de les faire travailler sur un sujet qui met en scène une argumentation, et qui du reste s'apparente un peu à une dissertation, comme le sont beaucoup de sujets proposés à l'EAF<sup>15</sup>. Les documents joints au sujet ont plusieurs fonctions : ce sont des documents d'aide, pour donner des idées aux

<sup>13</sup> . Nous avons parfois proposé aussi cet exercice en contrôle de lecture pour une classe de BTS : *L'Adversaire* est une œuvre qui permet même à ce niveau de multiples activités, notamment autour de la presse ou dans le cadre d'une réflexion sur l'altérité.

<sup>14</sup> . L'idée du compte rendu d'audience, et l'article sur l'affaire Alègre nous ont été donnés par Clémence Coget, qui propose à ses élèves, pour travailler sur la presse et comparer presse régionale et presse nationale, un exercice de transposition : réécrire un article du *Monde* sur l'affaire Romand à la manière d'un article de la *Voix du Nord*, en donnant justement comme aide cet article de la *Voix du Nord* sur l'affaire Alègre.

<sup>15</sup> . Sur cette confusion « hyper- » et « métatextuelle », voir l'article très éclairant de Bertrand Daunay, « Les liens entre écriture d'invention et écriture métatextuelle dans l'histoire de la discipline : quelques interrogations », *Enjeux* n° 57, *Littérature et écriture d'invention*, Cedocef, Namur, 2003.

élèves et alléger la recherche d'idées ; ce sont aussi des contraintes, qui cadrent le sujet et obligent les élèves à prendre en compte le double contexte de la fiction et de la situation scolaire. Une fiche d'évaluation est également jointe au sujet.

**Écriture d'invention** : E. Carrère a le projet d'écrire une biographie de Romand. (cf doc. A) Il écrit à l'avocat pour le convaincre de l'intérêt de cette biographie. Rédigez cette lettre. Vous devez utiliser les documents d'aide proposés. N'oubliez pas non plus que Carrère peut exploiter sa culture littéraire pour persuader son interlocuteur !

**Doc. A.**

Si je voulais m'attaquer à cette histoire, j'étais obligé de prendre contact avec Jean-Claude Romand. Je lui ai écrit une lettre qui m'a vraiment coûté beaucoup d'efforts, de brouillons, et à laquelle il n'a pas répondu. Je m'étais dit que s'il ne me répondait pas, j'étais libre, je faisais ce que je voulais de cette histoire. Le temps passant, j'ai constaté que je ne recevais toujours rien. J'ai relancé son avocat par l'entremise de qui j'avais écrit. Il m'a envoyé paître tout bonnement. J'ai considéré que c'était une fin de non-recevoir. Je me suis orienté vers une forme très romanesque et librement inspirée. Je tournais autour d'une image qui était celle d'un homme qui marchait dans la neige. Une phrase m'avait aimanté dans l'un des articles de *Libération*, qui se terminait par : « Et il allait marcher seul dans les forêts du Jura. » Pour moi, l'image centrale, c'était ce type qui passait ses journées, années après années, à marcher dans les forêts. En fait, je crois qu'il passait beaucoup plus de temps à traîner dans les librairies, sur les autoroutes ou dans les cafétérias. À partir de cette image de l'homme qui marchait dans la forêt s'est construit quelque chose qui, tout à coup, est sorti un an après et qui devint un roman, *La classe de neige*.

Extrait d'une interview d'E. Carrère : © Lire, février 2000.

**Doc. B.**

**Les fonctions de l'écriture biographique ou autobiographique (voir doc.**

**6)**<sup>16</sup>

**Doc. C.**

**Le texte de la quatrième de couverture**

Critères	Commentaires	Note
Caractéristiques épistolaires		/4
Énonciateur et destinataire clairement identifiés		
Prise en compte du contexte (cf. doc A.)		

<sup>16</sup> . L'ensemble des documents proposés aux élèves pour les travaux de groupe avait été distribué. Le document 6 est en fait le document 2 de la fiche « Les fonctions de la biographie » (voir *supra*, p. 143).

Richesse de l'argumentation (nbre d'argu. pour justifier l'intérêt d'une bio. de J.-C. R.)		/10
Procédés de persuasion utilisés		
Exploitation des documents		
Cohérence du texte (enchaînement des arguments et aspect « naturel » de la lettre)		/2
Correction de la langue (ortho., grammaire et syntaxe)		/2
Originalités diverses		/2

## BILAN

Si notre angle d'attaque, programme de première oblige, est celui du biographique, les pistes de travail sur *L'Adversaire* sont nombreuses et peuvent aisément dépasser ce cadre. Récit de vie complexe et sobrement mené, c'est aussi une réflexion sur le travail de l'écriture aisément exploitable avec les élèves. Enfin, à l'heure où l'on s'empare tous azimuts des faits divers les plus récents pour les adapter au petit écran, il peut fournir – de la troisième au BTS – l'occasion d'interroger des notions telles que le voyeurisme, le traitement de l'information ou encore la frontière entre fiction et réalité.

## ANNEXES

### ANNEXE 1

#### LE PROCÈS. TROISIÈME JOUR. LE CHIEN.

Le fort accent jurassien, Claude Romand refuse la chaise qu'on lui avance. Il est l'oncle de Jean-Claude, l'homme qui a tué son frère, Aimé Romand. Corpulent, l'ancien mécanicien défie son neveu. Le menton haut, il toise celui dont il ne veut plus même prononcer le prénom. Violence muette. La présidente de la cour d'assises de l'Ain lui propose de lui dire « *un mot, si vous le désirez* ». Claude ne le désire pas. Il a du mal à contenir sa colère, il tremble à la barre. Puis virevolte et lance, fort, très fort, ses mains en l'air : « *J'en aurais trop à dire à mon neveu. Mais je ne le lui dirai pas ici* ». À la présidente : « *On était tous à ses pieds. À croire ce qu'il nous racontait. On se laissait tenter devant ce beau parleur. La confiance, ma pauvre dame* ».

C'était hier, 16H. Depuis le début de la matinée, le tribunal de Bourg-en-Bresse découvre un autre Jean-Claude Romand. Jusqu'ici, le quintuple

meurtrier et faux chercheur de l'Organisation mondiale de la santé est apparu calme, posé, raisonné. Intelligent, comme sa vie double, faite d'abus de confiance et d'impostures, l'exigeait. Mais voilà, ce jeudi, ce sont les faits qu'on évoque. Le bain de sang du 9 janvier 1993. Et, là, le repentir au ton juste, trop juste, s'écroule. [...]

*Libération*, 1996<sup>17</sup>.

## ANNEXE 2

### Synthèse des travaux de groupe

#### La tentation de la fiction ?

**1. Comment Carrère s'y prend-il pour que son récit n'apparaisse pas comme un roman ? Citez plusieurs procédés, et illustrez par des passages précis.**

- En se donnant comme témoin de l'événement, en parlant de lui, de sa vie (*cf.* première page)
- En intégrant sa correspondance avec Romand (lettres p. 36 et 39)
- En relatant des moments du procès, et en disant qu'il y était comme journaliste (p. 46, 77, etc.)
- En évoquant ses rencontres avec l'avocat de Romand, qui s'appelle vraiment Abad (p. 73)
- En retraçant la vie de Romand, en évoquant les lieux où il a vécu.

**2. Le récit commence cependant presque comme un roman : voir lecture analytique p. 11-12 (voir aussi doc. 1).**

**3. Dans une interview (*cf.* doc 2), Carrère dit que le personnage de Luc a tourné au personnage de fiction. Montrez-le, en vous appuyant sur des passages précis.**

- Il utilise un faux nom pour l'ami de Romand peut-être pour pouvoir plus facilement s'identifier au personnage sans que cela ne soit incorrect.
- Luc est le personnage le plus décrit au niveau des sentiments.
- Carrère évoque dans le livre des faits et gestes de Luc qu'il ne peut pas connaître vu qu'il n'a pas assisté à la scène et qu'il ne l'a jamais rencontré (*cf.* p. 11).

<sup>17</sup> . Cette chronique, parue initialement dans *Libération*, est actuellement accessible sur le site de son auteur, D. Dufresne : <http://www.davduf.net>. Nous le remercions de son aimable autorisation de reproduction.